

"ON EST DANS L'EXCÈS INVERSE"

ENTRETIEN AVEC CHRISTINE OLLIVIERD-GAILLARD, PSYCHOLOGUE ET FORMATRICE

par Françoise-Marie Santucci

Libération, 11 mai 2000. **Un enfant dit-il toujours la vérité? Lui arrive-t-il d'être manipulé par des adultes? Dans l'immense majorité - de 92 à 97 % des cas, selon le rapport "Violences en famille" (1) -, l'enfant se plaignant d'abus sexuels ne ment pas. Mais sa parole doit être plus minutieusement analysée dès lors que les "révélations" interviennent pendant ou après un divorce conflictuel: dans ce contexte sensible, le taux de fausses allégations bondit de 35 à 60 % des affaires (2). A une époque où les abus sexuels contre les enfants représentent le "mal absolu", où les médias multiplient les dossiers chocs et où les tribunaux sont débordés, comment faire la distinction?**

Interview de Christine Ollivier-Gaillard, psychothérapeute, psychologue, enseignante à l'université de Paris-X Nanterre, formatrice à l'Ecole nationale de la magistrature et à la brigade des mineurs de Paris.

Comment écouter un enfant qui se dit abusé?

Que ce soit face à un policier ou face à un psychologue, l'enfant doit être accueilli, mis en confiance et rassuré. On lui pose des questions "ouvertes", car il faut toujours faire attention à la suggestibilité. Il faut également entendre séparément le parent qui accompagne l'enfant, le plus souvent la mère, et se demander: dans quel contexte intervient cette révélation? Quand on est saisi par la justice, on doit retranscrire intégralement l'entretien avec l'enfant, y compris les questions (mal posées, elles peuvent "orienter" les réponses), et tenir compte, dans notre expertise, de trois critères: le mineur est-il capable de "discernement" (avoir un point de vue propre, ce qui n'intervient pas avant l'âge de 7 ou 8 ans), qu'en est-il de sa "crédibilité" (il peut dire "sa" vérité tout en étant contaminé par l'un des parents) et enfin, y a-t-il eu "manipulation" (de la part d'un adulte)?

Comment distinguer vraie et fausse allégation?

Il y a une multitude de paramètres très "parlants", que je ne peux dévoiler. Dans le cas d'une séparation conflictuelle, les fausses allégations sont plus nombreuses. Ça se reconnaît comment? Notamment par l'attitude, plus ou moins adéquate, de la mère. Si l'abus sur son enfant est réel, elle sera prostrée, exprimera même des envies de meurtre à l'égard de l'auteur des faits, et son enfant aura du mal à parler en sa présence. Si l'abus est sujet à caution, elle parle beaucoup d'elle et connaît, mieux encore que son enfant, le "scénario" de l'agression.

Ces mères croient-elles réellement qu'il y a eu abus?

Bien sûr. Je n'ai rencontré qu'un cas où la mère avait sciemment manipulé son gamin. Le reste du temps, elles ne font pas preuve de mauvaise foi. Simplement, prises dans la tourmente d'un divorce orageux, elles ne peuvent pas accepter de partager l'amour de leur enfant, de le voir s'individualiser. Et comme l'abus sexuel est hautement médiatique dans notre société, l'enfant apprend aussi, via l'inquiétude parentale sur ces sujets, à "sexualiser" son discours - en ayant des gestes et paroles qui peuvent être mal interprétés.

Constatez-vous une augmentation des fausses allégations?

Oui, on perd toute logique. Pourquoi? Parce qu'il y a une forte culpabilité en chacun de nous, liée à un déni collectif de la souffrance des enfants pendant des siècles. Donc, aujourd'hui, on est dans l'excès inverse, en disant notamment "l'enfant ne ment pas", ce qui est du militantisme idéologique, ou encore "il n'y a pas de sexualité chez un gamin de 6 ans", ce qui est une totale aberration. Les médecins, par légèreté ou peur de passer à côté d'un abus, rédigent des certificats ambigus ("il a pu se passer ça...") même quand rien n'est avéré sur le corps du petit. Parallèlement, les pères manifestent, bien plus qu'avant, leur désir de s'occuper des enfants, ce qui, en cas de séparation, peut être refusé par une mère.

Comment s'organise cette "dérive" collective?

Il y a un mélange de puritanisme et de projection. Puritanisme car on "désensualise" les enfants avec une peur effrayante de tout contact avec les adultes, et les médias y participent: à force d'émissions, s'installe une sorte d'inquiétude collective centrée sur le corps de l'enfant. Exemple: cette petite fille de 4 ans qui entre dans mon cabinet; je me penche vers elle pour l'aider à enlever son manteau et elle dit: "Tu n'as pas le droit de me toucher." Mais on oublie que les enfants se tripotent, se masturbent et jouent à touche-pipi entre eux. Quels futurs adultes est-on en train de fabriquer? Conséquemment à cette crispation générale, on exorcise, par la dénonciation des pédophiles, le sentiment ambigu d'amour existant entre chaque adulte et son enfant. Certaines personnes viennent me consulter pour savoir s'il est toujours possible de laver leur petit ou de lui faire des câlins.

Comment un enfant se sort-il d'une fausse allégation?

Mal, car il le vit comme un vrai viol. Les séquelles seront quasiment identiques. Il est cependant nécessaire de maintenir le contact avec la mère qui a "soutenu" la fausse allégation, même s'il apparaît qu'elle est pathologique. Pour prévenir ces dérives, il faudrait que chacun fasse mieux son travail: que les associations d'aide à l'enfance épluchent minutieusement les dossiers, que les psychologues soient plus rigoureux et mieux formés - j'ai lu un rapport où un confrère écrivait: "J'ai vu de l'inceste dans l'inconscient" d'une gamine de 4 ans. Enfin, il faut sortir du détestable "effet de mode" médiatique et social qui entoure les abus sexuels sur les enfants. Parce qu'on occulte les autres types de maltraitance (physique et psychologique), et aussi parce que parmi des dizaines de cas réels, une affaire de fausse allégation très médiatisée suffira à jeter le discrédit sur les autres enfants réellement abusés.

(1) "Violences en famille", un rapport édité en 1997 par l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure.

(2) Selon une étude américaine datant de 1986, citée dans "Violences en famille".

